

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2015

Etaient présents : Mesdames et Messieurs TROMPEAU Jean-François, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BERNARD René, BERTHOMIER Marie-Christine, TISSIER Jacques, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, ANDRE René, BUCHMANN Etienne, CHAUDAGNE-LE RAVALLEC Danièle, CIRET Didier, GOMBERT Annick, RIGOLLET-LE BIHAN Erwann, TAILLEBOURG Colette, JACQUET Alain, DENIS Christian, MULTON Jean-Michel, HOUSSIN Patrice, ROLLET Didier, LIAUDOIS Michel, CONFOLANT Patrice, GILLIER Louis, JEUNESSE Hervé, MERIOT Claude, JOLIVET Martine, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, DARREAU Jean-Pierre, GUILLOT Jean-Paul, DARNAULT Joël, GIBault Wilfried, WILLIAMS Tony, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, AXISA Guy, CHEZEAUX Jean-Louis, LISSONNET Gérard, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, PLANTUREUX Guy, BERTON Guy, HERVO Dominique, BARBARIN Nathalie, VARVOU Jean-Pierre, BLANCHARD Gérard, TRUFFAUT Jacqueline.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 5 Octobre 2015.

### TARIFS 2016

Les tarifs sont fixés comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

#### CANTINES

Communes	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant	4 <sup>ème</sup> enfant	5 <sup>ème</sup> enfant
Le Blanc Rosnay, Oulches, Concremiers, Tournon-St Martin, La Pérouille, Rivarennnes, Thenay, Douadic, Nuret-le-Ferron, Mérigny, Ruffec, Pouligny-St- Pierre, Lureuil, Ciron	2,65	2,50	1,65	0,85
Vigoux	2,60	2,50	1,65	0,85

Adultes : 4,45 €, Personnel de la CDC ne bénéficiant pas de la gratuité : 1,75 €

Stagiaires scolaires et assistants d'éducation : prix des repas enfants dans les cantines concernées ;

Intervenants musique : gratuit

#### GARDERIES PERI-SCOLAIRES

	Temps de garde	
	1 heure	Moins d'1/2 heure
1 <sup>er</sup> enfant	1,70	0,85
2 <sup>ème</sup> enfant	1,40	0,85

#### ACCUEILS DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX JOURNEE ENFANT AVEC REPAS	PRIX JOURNEE ENFANT SANS REPAS	PRIX DEMI JOURNEE ENFANT AVEC REPAS
0 à 465 €	5,46€	3,68 €	4,31 €
466 à 565 €	6,41 €	4,25 €	5,00 €
566 € à 665 €	7,46€	4,99 €	5,88 €
666 à 765 €	8,72 €	5,83 €	6,88 €
766 € à 865 €	10,19 €	6,83 €	8,00 €
866 à 965 €	11,71 €	7,82 €	9,25 €
966 € et plus	13,44 €	9,03 €	10,63 €

## LOCATION DES LOCAUX DE L'ALSH A FONTGOMBAULT

Biens loués	Territoire communautaire		Hors territoire communautaire	
	Du vendredi soir au lundi matin	En semaine du matin au soir	Du vendredi soir au lundi matin	En semaine du matin au soir
Halle, Toilettes extérieures	80,00	40,00	100,00	50,00
Halle, Toilettes extérieures salle de réfectoire, cuisine, plonge	120,00	60,00	150,00	75,00
Caution	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00

### CIPAT

Animation estivale : 5 € la journée, 3 € la demi-journée

Descente canoé : 5 €

Les formules : 16 € la journée adulte, 8 € la journée enfant de moins de 12 ans.

Les mini camps : 15 € par journée et par enfant, 7,5 € pour une demi-journée par enfant.

### SWIN

Entrée + de 12 ans (Swin Golf/Disc Golf/Foot Golf/Piscine) :	6,00 €
Entrée + de 12 ans (Swin Golf/Disc Golf/Foot Golf) :	5,00 €
Entrée - de 12 ans (Swin Golf/Disc Golf/Foot Golf/Piscine) :	2,00 €
Entrée Piscine :	2,00 €
Entrée groupes :	2 € par personne
Balle perdue :	2,00 €
Freesbee perdu, ballon perdu :	10,00 €
Vente de balles :	2,00 €
Glaces, Boissons :	1,60 €
¼ d'eau, barres chocolatées :	1,00 €

### BIBLIOTHEQUES

#### **LE BLANC**

- Abonnement par famille :	17,50 €
- Abonnement scolaire hors famille :	8,00 €
- Abonnement communes hors territoire communautaire :	36,00 €
- Abonnement communes hors territoire communautaire (scolaires hors familles) :	8,00 €
- Période de vacances :	18,00 €
- Caution pour les vacanciers :	56,00 €
- Consultation d'internet et utilisation bureautique du matériel informatique / minute :	0,05 €
- Impression d'un document par le matériel informatique / page noire et blanc :	0,15 €

#### **TOURNON SAINT MARTIN**

- Photocopies :	0,15 €
- Remboursement boîtier CD simple :	1,10 €
- Remboursement CD double :	2,00 €
- Remboursement boîtier cassette :	1,00 €
- Adhésion habitants hors territoire communautaire :	10,00€
- Caution uniquement pour les saisonniers hors territoire communautaire	15,00€

### SAISON ESTIVALE

#### ALSH

Les animations se sont déroulées du 6 juillet au 21 Août 2015 pour les enfants de 6 à 16 ans. Elles ont accueillies 160 enfants.

## Camps

Il y en a eu 4 : Pêche à Lureuil les 16 et 17 juillet, Multi-activités à Concremiers du 27 au 31 Juillet un camp sportif itinérant sur la vallée de la Creuse du 7 au 21 Août, Activités fun aux Forges de l'Abloux à Chazelet du 4 au 7 Août, C'est un nouveau site pour réaliser des mini-camps et des animations sur la commune de Chazelet. Quelques travaux ont été réalisés début 2015 par les agents de la CDC, un projet d'aménagement plus global du site est en cours, il existe déjà un bâtiment comprenant des vestiaires, sanitaires et un coin cuisine.

## Les Formules

4 journées ont été proposées. Celle d'Ingrandes a été annulée faute de participants. Les autres se sont déroulées :  
A Thenay le 22 juillet : fabrication de jouets en bois avec un artisan, repas à l'auberge, balade, pêche, tir à l'arc ;  
A Néons sur Creuse le 5 Août : Initiation à la poterie, pique-nique en bord de Creuse, pêche et baignade  
A Rosnay le 12 Août : balade en attelage en Brenne, repas à l'Auberge des Buttons, VTT vers les observatoires.

## Les descentes nocturnes

Une descente canoë nocturne était proposée tous les Lundis de la saison ; tout était complet. Elles se déroulent à la nuit tombante sur les rivières de « La Creuse » et de « l'Anglin ». A l'arrivée un petit encas attendait les participants. Chaque descente accueillait 15 personnes de tous âges.

## Les prestataires 2015

Centre équestre de l'Epineau, Centre équestre de la Virevolte, Stade nautique de Tournon St Martin, Wonderland Kayak à Tournon St Martin, , ADESLI, Base de Plein air des Landelles au Blanc, Auberge de Thenay, Auberge des Buttons, Céramiste Bruno GIRAUD, GD Jouets artisan à Rivarennnes, Golf des Rosiers à Ruffec, Le Parc Naturel Régional de la Brenne

## La journée inter-accueils

Cette journée, organisée par l'équipe de La CIPAT, regroupe les Accueils de Loisirs de : Fontgombault / Thenay / St Michel en Brenne / Luant Elle s'est déroulée à l'ancienne gare d'Ingrandes et a accueilli 130 enfants de 8 à 14 ans.

## La baignade de Lurais

Elle a été ouverte du 6 juillet au 14 août, de 15h à 18h30 tous les jours et a accueilli environ 2500 personnes. Le bar « le Totem » a proposé glaces et boissons tous les jours. La surveillance a été assurée par un BNSSA.

## L'espace de loisirs (swim, piscine)

Il a accueilli de nombreux groupes extérieurs pour un total de 169 personnes et un total de 1813 personnes. Il y a également été proposé des leçons de natation notamment pour les adultes et un concours de pêche.

## Autres animations

Pour la première, le service animation a encadré une formation BAFA de 31 personnes en internat

## CIRCUITS COURTS

Le Président Claude MERIOT informe le Conseil Communautaire que les 17 restaurants scolaires ont servis 117 444 repas en 2014 soit une moyenne par jour de 850.

Le coût des achats alimentaires pour un repas est en moyenne de 2,16 € (il varie entre 4,72 € et 1,60 €).

Le coût total d'un repas (achats alimentaires, personnel, fluides) est en moyenne de 7,94 € (il varie entre 7,11 € et 17,10 €).

Le coût restant à la charge de la Communauté de Communes pour un repas est en moyenne de 4,85 € soit sur une année une charge de 570 000 €.

Depuis 1999 les élus de la Communauté de Communes ont fait le choix de ne pas créer de cuisine centrale, mais plutôt de conforter les restaurants scolaires de chaque commune:

- en mettant les locaux aux normes
- en formant les personnels
- en favorisant un approvisionnement local et de qualité

Seul le restaurant scolaire de Tournon Saint Martin a un rôle de cuisine centrale à destination de l'accueil de loisirs et bientôt des multi-accueils.

Actuellement 21 producteurs ou commerçants locaux fournissent les cantines de la Communauté de Communes (hors boulangeries): En produits laitiers (fromages, yaourts...), en légumes et fruits, en volailles et en viande, en épicerie.

Ces achats représentent environ 6% des achats totaux.

ESTIMATION DES BESOINS SUR L'ENSEMBLE DES CANTINES DE LA CDC POUR UNE ANNEE SCOLAIRE  
CAROTTES: 1700KG POMMES DE TERRE: 7000KG TOMATES: 1000KG CONCOMBRES: 1700 PIECES  
RADIS: 600 BOTTES POIREAUX: 300KG OIGNONS: 100KG PERSIL: 20KG ECHALOTES: 30KG  
AIL: 40KG SALADE: 500KG RUTABAGAS: 70KG ENDIVES: 130KG POMMES: 500KG POIRES: 300KG  
FRAISES: 200KG CERISES: 100KG MELONS : 7 500KG LENTILLES: 200KG  
OEUF: 1000 DOUZAINES FROMAGE BLANC: 500KG  
FROMAGE DE CHEVRE: 600 PIECES (à raison de 100 pièces par service 1 fois par mois)

L'objectif est d'augmenter la part d'approvisionnement en circuits locaux mais il faut:

- Augmenter le nombre de producteurs fournisseurs (de viande par exemple)
- Il faut maîtriser les coûts
- Préserver la qualité
- Rompre l'isolement de certaines cantines

Pour y parvenir nous attendons les résultats de l'étude commandée par le Parc Naturel Régional de la Brenne et le Pays Castelroussin.

### SEUIL DE RUFFEC

Le Conseil Communautaire décide, par 37 voix pour et 1 abstention, d'accepter que la Communauté de Communes soit maître d'ouvrage d'une étude concernant le seuil sur la Creuse à Ruffec. Cette étude pourrait être financée à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et il est également possible que le Conseil Régional Centre Val de Loire apporte un financement complémentaire.

Le Vice-Président Alain JACQUET rappelle que ce seuil fait apparaître maintenant deux brèches. Par ailleurs la commune de Ruffec souhaiterait que cette étude en plus de l'aspect « continuité écologique » aborde plus spécifiquement la question de la remise en eau du canal de fuite. Madame Edith VACHAUD, Maire, évoque l'importance de la prise en considération d'un volet paysage et du développement des activités aquatiques.

Monsieur Roland CAILLAUD, Maire de Pouligny St Pierre s'interroge sur le fait qu'il aurait peut-être fallu avoir un projet d'ensemble pour gérer tous les seuils de façon globale mais il reconnaît qu'il ne faut en aucun cas empêcher le projet d'une commune, comme l'a rappelé le Président Claude MERIOT, tous les seuils ne pourront pas être équipés en hydro-électricité.

Le Vice-Président Dominique HERVO souligne l'importance du volet touristique et indique que le fait de faire une étude paysagère ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de volet hydro-électrique. Il rappelle l'état d'urgence dans lequel se trouve ce seuil.

### CARTE COMMUNALE DE LURAI

Le Conseil Communautaire donne un avis favorable à la mise en œuvre d'une procédure dite de "modification simplifiée" de la carte communale de Lurais afin de réintégrer une parcelle de 2a exclue dans le périmètre de la zone constructible de la CC, et par répercussion dans le périmètre du lotissement.

### CARTE COMMUNALE DE POULIGNY ST PIERRE

La commune de Pouligny St Pierre est sollicitée pour un projet de carrière. Celle-ci ne peut pas être autorisée dans le cadre de l'actuelle carte communale. Aussi, il convient de vérifier les démarches à effectuer avant d'engager une modification de la carte communale et s'il n'est pas envisageable de demander l'abrogation de celle-ci.

### PLUj

Le Vice-Président Thierry BERNARD informe d'un changement d'interlocuteurs à la DDT. Il sera nécessaire de créer un COPIL dans lequel le Président et le Vice-Président de la CDC en charge de ce dossier devront siéger ainsi que les membres du groupe de travail. Des groupes de travail territoriaux seront constitués, un bureau d'études devrait être désigné d'ici la fin du mois de Février 2016. Le travail effectué par le SCOT sera repris ce qui permettra un gain de temps.

Le Vice-Président Thierry BERNARD informe également que les travaux de la cantine de Concremiers sont terminés et que le projets relatif aux toitures photovoltaïques est lancé.

### ACTIONS ECONOMIQUES

Salon de Coiffure : les travaux sont terminés et le Vice-président Thierry BERNARD salue le travail effectué par les agents techniques de la CDC.

#### LAMBERT DECAPAGE (Budget annexe Pascal Prot)

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer un avenant au crédit bail pour la transmission de la société LAMBERT Décapage à Monsieur Tony GIRAUD pour un loyer de 1 660 € H.T du 01/01/2016 au 31/08/2023 (loyer actuel 2 010 € H.T).

#### Vente parcelles Z.I des Daubourgs – 36 300 LE BLANC

Le Conseil Communautaire accepte de céder une parcelle de 2 626 m<sup>2</sup> à la SCI Edvinquiero.

#### FOIRE EXPOSITION 2016

Le financement restera identique en 2016 aux années précédentes, à savoir, l'attribution d'une participation égale à la moitié de la valeur d'un stand pour les entreprises artisanales de notre territoire intercommunal.

#### CAFE RESTAURANT VIGOUX

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer une convention d'occupation précaire avec Mme Martine HILAIRE du 01/12/2015 au 30/11/2018 pour un loyer de 350 € H.T pour la partie commerciale et un bail pour la même durée pour un loyer de 160 € pour le logement.

#### VENTE PARCELLE Z.A POULIGNY SAINT PIERRE

Le conseil communautaire accepte de rétrocéder les parcelles cadastrées section ZP n° : 101, 104 et 106, situées sur la zone d'activités de Pouligny-Saint-Pierre, à la S.C.I SIMONI représentée par son gérant Monsieur Sébastien ILLOVIC. Le prix est fixé à 2 € H.T par m<sup>2</sup>.

#### MISE EN PLACE CONTRAT CREDIT BAIL IMMOBILIER AIR ALLIAGE

En remplacement du bail commercial liant la collectivité et la société AIR ALLIAGE (ZI Groges – Le Blanc), le Conseil communautaire accepte la mise en place d'un contrat de crédit bail immobilier selon les termes suivants : Loyer fixé à 628 € H.T (identique au bail commercial) pour une durée de 5ans.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### Indemnité du Trésorier

Le Conseil Communautaire accepte de verser l'indemnité de conseil à Monsieur VANGAEVEREN, trésorier au taux de 100 %.

##### Prélèvements

Le Conseil Communautaire accepte de mettre en place la procédure de prélèvements pour le paiement des factures de cantines, de garderies, de centres de loisirs, de multi-accueils et des loyers.

##### Changement d'imputations définitives dans l'état d'actif

Le Conseil Communautaire accepte de transporter par opérations d'ordre 67 693,99 € du 2181 au 2135, 10 426,46 € du 2181 au 2113 et 701 997.05 € du 2181 au 2138.

##### Paiements anticipés aux comptes 65 et 73

Pour permettre au SYMCTOM et au RPI de Roussines de fonctionner avant le vote du budget en 2016, le Conseil Communautaire autorise le Président à leur verser les acomptes de participation dès le mois de Janvier 2016.

##### Emprunts 2015

Le Conseil Communautaire décide de contracter un emprunt de 300 000 € auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 2% sur 15 ans pour les investissements 2015.

##### Créations de postes

Le Conseil Communautaire décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ere</sup> classe pour la personne transférée de la DDT pour l'instruction du droit des sols et transforme un poste de 27,5 h en un poste à 15,50 h suite à la reconnaissance en invalidité d'un agent.

Petite enfance : Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer une convention avec la CAF de l'Indre afin que cette dernière rembourse à la Communauté de Communes la fourniture et le transport des repas pour le multi-accueil du Blanc.

Lecture publique : Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer une convention avec la commune de Pouligny-Saint-Pierre pour la mise à disposition du bâtiment abritant la bibliothèque.